



# La Tribune du Snup

## « NEWS » d'automne à la CDC (1/2)

Des avancées sur [l'épargne salariale](#) à la Caisse des Dépôts... **Le SNUP** a mouillé la chemise pour obtenir le meilleur pour les agents mais il reste sur sa faim. **Le SNUP signera ces accords pour que les agents puissent en bénéficier, mais ce sera sans conviction !**

Après un beau combat, nous avons obtenu un versement unilatéral de 480 € sur le PERECO (le remplaçant du PERCO) pour tous, sauf ceux qui sont dans le dispositif de fin carrière ... Et un abondement supplémentaire de 50 € sur le PEE pour pallier la perte du Livret Salarial Garanti (LSG).

**C'est très bien tout cela sauf que :**

- les 50 € de compensation, on les avait déjà en 2020... Mais rien en 2021. Donc, nous les redonner à nouveau en 2022, c'est la moindre des choses, d'autant que cela ne coûte rien à la CDC vu qu'elle faisait une économie de 300 000 € après la suppression du LSG ;

- l'accord signé en 2017, en substitution de l'Indemnité de Départ à la Retraite (IDR), prévoyait un montant unilatéral de 450 € en 2022... Et cette somme pouvait être réévaluée. Pour information, la réglementation autorise un versement de 823 €. De plus, la mise en place du PERECO fait perdre des droits aux agents, d'où le geste de la Direction de donner ces 30 € supplémentaires... Mais il faut savoir qu'en supprimant le PERCO, la CDC va faire, à terme, une belle économie de 500 000 €.

**Le SNUP** a sorti sa calculette et cette hausse de 30 € va coûter 150 000 € à la CDC (5 000 bénéficiaires)... On est loin des 500 000 €.

**C'est donc en toute confiance que le SNUP a demandé au Directeur général un geste supplémentaire** de 10 ou 20 €. Après tout, 10 € pour 5 000 agents, cela ne représente qu'un neuvième de sa rémunération.

**Mais, fidèle à son attitude méprisante au regard des personnels, le DG a refusé...**



Décidément, cet homme avance seul et surtout pas « Ensemble » comme il le clame partout, mais il se moque des autres : c'est ce que l'on retiendra de lui après son départ. Et surtout, faites vos calculs, même en augmentant de 20 €, la CDC aurait fait une économie de 250 000 € : CQFD.



**Télétravail :** la CDC a refusé de faire un geste supplémentaire en augmentant le montant de l'allocation forfaitaire de télétravail... Il est vrai que l'énergie et les denrées alimentaires n'augmentent pas actuellement !  
**Bref, ce sera 220 € maximum de prise en charge et c'est surtout, circulez, il n'y a rien à voir.**

**AGR :** une nouvelle hausse des tarifs est annoncée après celle mise en œuvre en octobre 2020. La raison : les denrées alimentaires augmentent. Tiens, tiens, cela ne vous dit rien (cf. point précédent). Logiquement, **le SNUP** demande donc une hausse de la subvention de l'employeur. Et, devinez la réponse : **c'est circulez, il n'y a rien à voir.**

**Décidément, on a en face de nous une Direction qui ne prend pas en compte les attentes des personnels.**

**UNSA :** oh la la, les rois de la communication sont au summum de leur art actuellement, c'est « l'UNSA show » en ce moment à la CDC.

Et oui, **le SNUP** vous informe, +1 au compteur des départs, nous en sommes à huit depuis cet été... Et il faut voir comment ils traitent les démissionnaires, ils osent faire des choses que la Direction ne se permettrait pas : sans commentaires.

**Personnels de la Caisse des Dépôts, posez-vous les bonnes questions ?** Et surtout, sachez que vous pourrez inverser la tendance lors des élections professionnelles de 2022...

**Chalet de Courchevel :** cela ne vous étonnera pas, le Directeur général avance ensemble avec lui-même sur son projet de vente...C'est le fait du prince, navrant !

**Le SNUP sera toujours là pour défendre au mieux vos intérêts, n'en déplaise à la Direction.**



# La Tribune du Snup

## « NEWS » d'automne à la CDC (2/2)

### Accord cadre :

Nous en sommes à quinze réunions et **le SNUP a la sensation de faire du surplace...**

Avec « la Dalida » des RH à la manœuvre (notre « gentil » DRH), ce n'est que paroles, paroles et paroles... et on n'avance pas, rien de concret dans notre « besace » pour les agents de l'Etablissement public.

A ce stade, **le SNUP demande toujours une discussion sur la mise en place d'une Cessation Anticipée d'Activité (CAA)...** Mais la Direction ne répond pas à cette requête, alors que la CGT, l'UNSA et la CFE-CGC font la même demande. Et que dire de l'attitude de la CFDT qui ne nous accompagne pas dans ce combat !

**Le SNUP demande également le maintien du plancher de points pour les salariés...** Mais la Direction l'a supprimé dans sa version actuelle.

Pour les agents publics, **le SNUP demande à minima que la médaille de travail des vingt ans soit étendue à tous les agents...** Nouveau refus de la Direction sur ce point.

La « négociation » est au point mort et la Direction nous endort avec son « observatoire sur l'emploi » et autres « passerelles métiers ».

A ce compte, peut-être qu'à la trois centième réunion, nous verrions le bout du tunnel avec des mesures concrètes pour les agents. Mais, à ce stade, on peut en douter.

**On peut se demander quelle est la volonté de la Direction d'aboutir à un accord ?**



### Droit à la déconnexion :

Que du bla bla, surtout ne comptez absolument pas sur la Direction pour vous aider à déconnecter...

La Direction, accompagnée par d'autres organisations syndicales, dont la première, ne veut pas mettre en place des mesures coercitives pour protéger les agents des dangers du travail à la maison... Donc, ce ne sera que des recommandations à leur intention.

**Il est vrai que la DRH aime bien que les personnels travaillent depuis leur domicile car le temps de travail n'est pas comptabilisé !**



### Ivry-sur-Seine :

La Direction nous indique en CUEP le 25 octobre 2021 **qu'elle n'a pas choisi le site « Montparnasse » car celui-ci ne présentait pas suffisamment d'espaces verts...** Il est vrai que le site d'Ivry-sur-Seine est splendide en la demeure avec sa couche de pollution souterraine !

Pas de pot pour eux, **on découvre dans la presse du 27 octobre (Le Parisien) que le quartier de Montparnasse va être révolutionné.** Il est mentionné : « 2 000 nouveaux arbres sur plus de 8 000 m<sup>2</sup> de surface plantée ». Par ailleurs, l'article stipule : « L'ancien siège du groupe CNP Assurances deviendra un immeuble tertiaire avec façade paysagère et toiture végétalisée ».

**Monsieur le Directeur général, vos équipes ne seraient-elles pas en train de nous mentir, voire de vous mentir, sur ce projet ? Le SNUP a des doutes...**

Il est temps de revenir à la raison sur ce déménagement et d'offrir aux personnels parisiens un lieu plus propice aux transports et à la sécurité. Et Montparnasse avait du sens car il nous rapprochait de nos collègues angevins et bordelais sur un site qui lui, n'est pas en zone inondable... **Une nouvelle fois, le SNUP n'est pas écouté !**

### Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) :

La Direction reporte le début de la négociation au 23 novembre... Cela n'augure pas de bonnes choses ?

**Ensemble !**  
avec  
**Le SNUP**

**Le syndicalisme engagé au quotidien !**